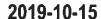
## **EXTRAIT DE PROCÈS VERBAL**

## Province de Québec

## Municipalité du Canton de Landrienne





À une séance régulière des membres du Conseil de la Municipalité de Landrienne en date du 9 septembre 2019 à la salle de l'Âge d'Or à 19 heures, étaient présents Monsieur le maire suppléant Gilles Héon et messieurs les conseillers suivants: Claude Leroux, Stéphan Rheault et Gabriel Gagnon, madame la conseillère Nancy Legault.

Le secrétaire-trésorier et directeur-général monsieur Mario Tardif était aussi présent,

Le tout formant quorum, monsieur le maire déclara la présente session ouverte.

Résolution: 1910-155

## Regroupement des maisons de femmes.

ATTENDU QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1) ;

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugale ;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale ;

ATTENDU Qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte à cette égalité ;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'Action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec ;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale ;

Il est proposé par le conseiller Stéphan Rheault Appuyé par la conseillère Nancy Legault Et unanimement résolu

DE proclamer Landrienne municipalité alliée contre la violence conjugale.

Adopté.

Copie certifié conforme,

Mario Tardif, mba

Directeur général, secrétaire-trésorier

Note: L'exactitude de cette résolution est conditionnelle à l'adoption du procès-verbal par le Conseil.